



Numéro 135 — 17 septembre 2026

CSAL-FS SEANCE DU 17 septembre 2026

Représentants de l'administration :

Mme DESHAYES, Mme COURT, Mme CABANNE

Représentants des personnels :

CGT – Finances Publiques : M VEYLET (T), Mme FRIAA (T) et Mme LAMOURY (S)

FO DGFIP : M MOISSINAC (T) et M DEJOU (T)

SOLIDAIRES Finances Publiques : M GRIFFAULT (T) M GALLOT (T) M MARECHAL (T) et M ANGLADE (S)

Mme MACHADO : Assistante de prévention

Mme BATIFOL : Assistante sociale

M ABHAMON : Secrétaire

Sont excusées : Mmes NEEL(médecin du travail) , JAVELLE (ISST) et FERELLEC (APMP).

Ordre du jour :

- 1 — Approbation des PV en instance**
- 2 — Présentation du DUERP (pour avis) et PAP 2026 (pour avis)**
- 3 — Aménagement de l'accueil de la maison de l'État de Mauriac (pour avis)**
- 4 — Le budget 2026 (pour avis)**
- 5 — Examen des fiches de signalement (pour information)**
- 6 — Examen des fiches accident de travail (pour information)**
- 7 — Examen du registre Santé et Sécurité au Travail (pour information)**
- 8 ---Questions diverses**

Mme DESHAYES vérifie que le quorum est atteint et ouvre la séance à 9h30.

En liminaire, le sujet de la sécurité informatique étant abordé, M VEYLET (CGT) fait remarquer que la fermeture du PiGP aux agents pose un problème concernant le vote aux prochaines élections professionnelles des agents placés en position de maladie longue durée ou longue maladie.

Mme CABANNE répond que ce sujet a bien été identifié par les Services Centraux et qu'une solution, encore à l'étude, sera apportée.

Concernant le sujet des fortes chaleurs Mme DESHAYES nous informe qu'un groupe de travail va se tenir pour étudier la mise en place « d'îlots de fraîcheur », des pièces qui seraient climatisées dans chaque bâtiment, la climatisation générale des bâtiments n'étant pas envisageable à court terme.

M VEYLET (CGT) souhaite que le sujet de l'aménagement des horaires des plages fixes soit également étudié afin de les assouplir davantage en période de fortes chaleurs.

Mme DESHAYES explique être contrainte sur ce sujet par la réglementation nationale.

1 – Approbation des PV en instance

Cinq PV 2025/2026 sont approuvés à l'unanimité.

2 – Présentation du DUERP (pour avis) et du PAP 2026 (pour avis)

Mme MACHADO présente la version du DUERP à l'issue des deux groupes de travail de juin et septembre 2026.

Mme DESHAYES rappelle que l'assistante de prévention a participé à toutes les réunions relatives au DUERP. dans les services dans le but d'homogénéiser les éventuelles différences d'approches.

M. VEYLET (CGT) reconnaît que la présence de l'assistante de prévention est positive, d'une part pour son soutien technique envers les chefs de service et d'autre part pour attester de l'importance du DUERP. Il ajoute que l'ensemble de la campagne s'est tenu de façon satisfaisante.

Vote du DUERP : Pour à l'unanimité (2 CGT, 2 FO, 3 Solidaires)

Mme MACHADO présente le descriptif du Plan Annuel de prévention (PAP). Il contient l'ensemble des risques, et les mesures mises en place ou à mettre en place pour limiter ces derniers.

M.VEYLET (CGT) constate que les risques psychosociaux restent prédominants. Les mesures de prévention sont essentiellement des formations. S'il en reconnaît l'importance, c'est l'organisation du travail dans son ensemble qu'il faut revoir. La priorité doit être l'amélioration des conditions de travail avec des effectifs suffisants. Il constate que le recrutement a disparu des mesures proposées dans le PAP.

Mme DESHAYES répond sur la situation des effectifs du Cantal, 6 contrôleurs stagiaires arriveront en avril 2027. Il n'y a pas de poste vacant, pour les grades des agents et des inspecteurs. Elle ajoute que des crédits vacataires sont à mobiliser par les chefs de service.

Mme COURT annonce des réunions vont être organisées au sein de chaque service d'ici la fin d'année sur des thématiques concernant l'organisation du travail, en accord avec le plan de prévention des risques psychosociaux et suicidaires.

Ces réunions ont pour but que les agents participent à l'organisation du travail au sein de leur service en identifiant les dysfonctionnements.

M. VEYLET (CGT) souligne que les agents d'un service n'ont pas entièrement la main sur leurs conditions de travail et que celles-ci dépendent de l'organisation décidée au niveau directionnel.

Il demande quelles suites seront données à ces réunions, et si un bilan en sera présenté en formation spécialisée.

Mme DESHAYES répond que tous les éléments ne sont pas encore définis et qu'elle informera les organisations syndicales dans les meilleurs délais.

M. VEYLET (CGT) remarque que de nombreux services se plaignent de l'environnement sonore. Il demande que ces services fassent l'objet d'une étude qui s'appuyant sur un guide édité par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

Mme DESHAYES répond qu'elle va étudier la question. Elle souhaite également que les visites de l'ergonome puissent apporter des réponses sur ce point.

M. VEYLET (CGT) demande où en est la résolution du problème de sécurité signalé à Saint-Flour dans le box d'accueil.

Mme MACHADO répond qu'une intervention va avoir lieu rapidement pour sécuriser le lieu.

Vote du PAP : Abstention à l'unanimité (2 CGT, 2 FO, 3 Solidaires)

3 —Aménagement de l'accueil de la maison de l'État de Mauriac (pour avis)

Mme COURT présente les travaux prévus pour 3 ou 4 semaines à compter du 15 octobre. L'accueil du public sera fermé pendant cette durée et l'accueil sur rendez-vous sera privilégié. L'espace accueil du public au RDC sera séparé de l'espace dédié aux agents, l'ensemble des portes permettant l'accès à l'espace agent seront sécurisées par badges. Un système de vidéo-surveillance sera installée. La passerelle d'accès PMR sera rénovée et deviendra l'unique accès des usagers. Une signalétique sera apposée à cette entrée. Le parking restera inaccessible au public en dehors d'une place PMR.

M VEYLET (CGT) demande que le planning des travaux, soit communiqué sitôt connu.

Mme CABANNE répond que celui-ci fera notamment l'objet d'une publication sur Ulysse 15.

M VEYLET (CGT) demande si la banque d'accueil sera rénovée à cette occasion et si une mesure est prévue pour protéger les agents d'accueil contre le froid.

Mme DESHAYES répond que les parois vitrées au-dessus de la banque et la porte d'accès qui va être installée seront des protections supplémentaires contre le froid, complétées par un chauffage d'appoint si besoin sur certaines périodes. Il n'est pas prévu d'autres aménagements de la banque d'accueil à ce stade.

Mme DESHAYES soumet ce point au vote : **Pour à l'unanimité (2 CGT; 2 FO ; 3 Solidaires)**

4 — Le budget 2026 (pour avis)

Mme MACHADO présente ce point.

Après les actions validées, le solde de l'enveloppe globale est de 3 823,34.

Il est proposé de l'utiliser pour des prestations supplémentaires de l'ergonome dans les services SIE et SIP d'Aurillac, SAPF et Mauriac.

Le solde s'élèvera alors 223,34 €.

Concernant les provisions constituées pour les aménagements de poste et les petites fournitures, le solde s'élève à 2 641,08 €.

Pour apurer le solde et en vue de constituer un stock, les dépenses suivantes sont soumises aux votes :

- 10 lampes de bureau,
- 20 sacs à dos pour télétravailleur,
- 2 souris filaires centrales (préconisation du médecin du travail),
- 1 fauteuil de bureau ergonomique (préconisation du médecin du travail),
- 10 mini-souris verticales ergonomiques

Le solde de ces provisions s'élèvera alors à : 347,25 €

Mme DESHAYES soumet ce point au vote : **Pour à l'unanimité (2 CGT; 2 FO ; 3 Solidaires)**

5 — Examen des fiches de signalement (pour information)

Mme MACHADO présente deux fiches de signalement provenant d'agents du SGC d'Aurillac concernant des comportements insultants et menaçants.

Les usagers concernés ont chacun reçu une lettre de rappel à la courtoisie, l'un d'entre eux a aussi fait l'objet d'un signalement article 40 au procureur de la République.

Mme DESHAYES regrette qu'un de ces signalements soit intervenu 3 mois après les faits. Elle rappelle l'importance de signaler au plus tôt toute agression.

6 — Examen des fiches accident de service (pour information)

Une fiche d'accident est à examiner. Elle concerne la chute d'un agent du SIE ayant entraîné une entorse au doigt sans ITT.

La cause de cette chute est le plastique réfléchissant apposé sur les contremarches de l'escalier qui se décolle.

Mme DESHAYES indique qu'elle va relancer la préfecture afin que les travaux soient réalisés au plus tôt.

7 — Examen du registre Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Mme MACHADO fait état des nouvelles inscriptions portées au registre et des suites données.

SGC Aurillac – demande d'un repose-pieds – demande transmise au service logistique

SIE Aurillac – demande de télétravail par un agent stagiaire en raison des fortes chaleurs – demande refusée car le télétravail n'est pas autorisée aux stagiaires en raison de leur manque d'autonomie sur le poste.

SIE Aurillac – demande de télétravail en raison des fortes chaleurs – demande acceptée

Direction – demande de stores pour le service FCE – demande transmise au service logistique

SIE Aurillac – demande d’une souris verticale sans fil – fourniture provisoire d’une souris verticale filaire dans l’attente de l’avis du médecin de prévention

SIE Aurillac - Demande de rénovation au niveau d’un escalier suite à une chute – une intervention au plus vite a été demandée à la préfecture pour une rénovation

M VEYLET (CGT) regrette qu’en dépit des conditions exceptionnelles de fortes chaleurs la demande de télétravail de l’agent stagiaire n’ait pas reçu de suite favorable.

8 ---Questions diverses

Mme DESHAYES nous informe que des travaux vont intervenir au 3 places des Carmes pour installer un WC supplémentaire au niveau 1 et au niveau 2.

Mme DESHAYES indique que les travaux concernant la salle de convivialité de la direction seront engagés courant octobre et, que pendant leur durée, la salle de réunion du 2^{ème} étage sera utilisable pour les pauses, notamment la pause déjeuner.

Mme DESHAYES nous informe du retard pris dans les travaux du SGC d’Aurillac. La réintégration des agents est désormais prévue mi-janvier 2027.

Mme LAMOURY (CGT) signale que le distributeur de café et de boissons fraîches, dans la salle de convivialité du bâtiment Q, fuit depuis plusieurs années. Ces fuites se sont aggravées récemment ce qui a conduit à le débrancher ainsi que la fontaine à eau.

Elle demande en outre que des travaux de rafraîchissements et de réaménagement soient effectués dans cette salle.

Concernant le problème du distributeur, Mme DESHAYES indique que le nécessaire sera fait rapidement.

Concernant les travaux de réaménagements, ils pourront être envisagés sur le budget 2027.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Les représentants CGT Finances publiques : Laurent VEYLET, Sylvie FRIAA et Alexandra LAMOURY